

L'Adresse—M. Warner

M. Marchi: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours du député sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Je voudrais lui poser deux questions.

Dans son discours il a pris la peine de mentionner la collectivité multiculturelle d'immigrants de sa circonscription. Il a indiqué ce que ces gens apportaient à la vie de la collectivité et, en fait, à tout le pays. Je voudrais tout d'abord demander au député ce qu'il pense de l'infâme rapport préparé par certains de ses collègues de Toronto et qui propose d'utiliser—un mot que j'emploie délibérément et dans son sens négatif—ces collectivités d'immigrés et ces organismes ethnoculturels pour le bien politique du parti conservateur du Canada. Comment cela cadre-t-il avec le discours qu'il vient de faire?

En ce qui concerne les immigrants entrepreneurs, j'aimerais avoir son point de vue sur ce qui suit. Les conservateurs ont doublé les quotas pour les entrepreneurs qui veulent émigrer au Canada. C'est une caractéristique importante qui est partie intégrante du programme d'immigration. C'est une initiative que notre parti appuie, mais seulement dans la mesure où elle s'inscrit dans le programme global d'immigration. Dans les différents postes répartis dans le monde, en raison du doublement des quotas pour les entrepreneurs, des ressources et du personnel sont transférés du programme d'immigration normal à cette nouvelle forme d'immigration favorisée par le gouvernement. La moitié des immigrants entrepreneurs qui entrent au Canada viennent de Hong Kong. Faute de main-d'oeuvre supplémentaire, on enlève des personnes de la catégorie de la famille pour satisfaire aux contingents établis pour la catégorie des entrepreneurs. Le député approuve-t-il ce genre de chose? Souhaite-t-il l'instauration d'un programme de recouvrement des frais pour les immigrants de la catégorie des entrepreneurs qui sont disposés à payer des frais de visa supplémentaires de 125\$ pour les services obtenus? C'est ce que je demande à la condition que cela ne réduise pas les chances d'une famille qui désire émigrer du fait que l'on déplace du personnel pour répondre aux contingents d'immigration établis pour les entrepreneurs.

Je suis curieux d'entendre ce que le député pourra nous dire au sujet du rapport de Toronto. Je suis également curieux d'entendre son point de vue quant à l'établissement de la catégorie des entrepreneurs et au fait que cette situation accroît les retards dans le traitement des demandes des immigrants de la classe de la famille. Le comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration a présenté au ministre un rapport à ce sujet en juin dernier, au prix de gros efforts.

M. Warner: Monsieur le Président, pour ce qui est de la première question du député, je n'ai pas pris connaissance du rapport dont il parle. Dans ma circonscription, je ne participe pas au genre d'activités dont il a fait mention. Comme je l'ai dit, la communauté ethnique de ma circonscription est assez réduite et formée de citoyens exceptionnels. La plupart d'entre eux exercent des professions libérales et se livrent à des activités bénévoles. Ils sont très actifs, à bien des égards, en dehors de leur profession ou de leur entreprise.

Quant à l'autre observation du député, j'approuve l'établissement de la catégorie des entrepreneurs. Cela incite les investisseurs étrangers à venir chez nous. Le député a mentionné que le chiffre pourrait passer de 2 000 à 4 000. Je pense que nous pourrions même envisager un objectif plus haut. Le député a également parlé des complications relatives à Hong Kong. Hong Kong peut nous fournir plusieurs fois le contingent établi pour les entrepreneurs et le reste du monde devra sans doute céder à des pressions considérables au cours des deux ou trois prochaines années et absorber un certain nombre de ces immigrants.

Nous pourrions sans doute envisager un programme de recouvrement des frais. Pour le moment, j'ignore ce que le ministre ou son ministère envisagent. Ce genre d'immigrants a néanmoins les moyens financiers de payer tous les frais que cela représente. Ils seraient sans doute disposés à le faire.

A l'heure actuelle, des conseillers commerciaux et des agents de voyage sans scrupules exigent des honoraires pour évaluer les personnes qui veulent émigrer au Canada. Ils leur demandent de payer jusqu'à 12 000\$ pour un service qui n'a absolument aucune utilité. Le gouvernement fournit gratuitement ce service.

Je pense qu'il faudrait renvoyer la proposition du député au ministre et à son ministère pour un complément d'étude, car la question mérite d'être approfondie.

M. Hovdebo: Monsieur le Président, je voudrais faire une remarque sur l'intervention du député. Peut-être pourrais-je lui donner un conseil, ou même lui suggérer un devoir à faire à la maison puisque je suis un ancien enseignant. Le député a dit qu'on avait relocalisé un établissement correctionnel pour l'installer dans une région défavorisée. Il s'agit de la circonscription du premier ministre (M. Mulroney) qui prétend que le chômage y sévit très durement. Voici donc le sujet de devoir à la maison que je suggère au député. Qu'il jette un coup d'oeil de l'autre côté de la rivière qui borde la circonscription du premier ministre. S'il le fait, il découvrira une circonscription dont le niveau de chômage est nettement plus élevé que celui de la circonscription du premier ministre. Le fait que le gouvernement le dise ne signifie pas nécessairement que ce soit vrai. Il faut étudier à fond cette question du déplacement. Ce n'est pas parce que le gouvernement invoque cette raison que c'est nécessairement vrai.

M. Warner: Monsieur le Président, je n'ai pas parlé de ce pénitencier dans mon intervention. Je n'ai parlé que de la façon dont on présente le chômage. Je n'ai parlé que des statistiques dont on a discuté à la Chambre. Si le député demandait à quelqu'un de Manicouagan si le taux de chômage là-bas est élevé ou faible, on lui dirait qu'il est élevé. Je dis la même chose pour ma propre circonscription. On a beaucoup jonglé avec les chiffres de chômage de ma circonscription. On a parlé de 8 p. 100. Les habitants de ma circonscription savent très bien que ce n'est pas le véritable chiffre du chômage.